



Plan local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Seyssel

Modification N°2
DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

DGA N°8

Commune de
DESINGY

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2025,
approuvant la modification n°2 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le président de la Communauté
de Communes Usse et Rhône
M. Paul RANNARD

Procédures	Approuvée le
Elaboration	25/02/2020
Mise à jour n°1	23/07/2020
Mise à jour n°2	22/03/2021
Modification Simplifiée n°1	09/11/2021
Mise à jour n°3	20/01/2023
Modification n°1	14/03/2023
Mise à jour n°4	23/06/2023

Edité le : 26/08/2025

Ech : 1/5000

Urbaniste
**Territoires
demain**

Géomaticien
CICL
Cartographie Intercommunale
de la Communauté de Communes Usse et Rhône

Fond Cadastre
Données originales téléchargées sur
<https://cadastre.data.gouv.fr/>,
mise à jour du 01/04/2024

ZONES URBAINES
[UH1] 1 Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
[UH1] 1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
[UH2] 1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
[UH2] 1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
[UH3] 1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
[UE] 1 Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
[UE] 1 Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
[UX] 1 Zone urbanisée à vocation d'activités économiques
[UX] 1 Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciale
[UX] 1 Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

ZONES NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE
[AUH1] 1 Secteur à urbaniser vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
[AUH2] 1 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
[AUH3] 1 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
[AUH2] 1 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
[2AUH] 1 Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat
[2AUX] 1 Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques

ZONES NATURELLES
[N] 1 Zone naturelle
[Nc] 1 Secteur à vocation de gestion des activités de carrières
[Nc] 1 Secteur à vocation de gestion des activités de camping
[Nc] 1 Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif éparpillés
[Nc] 1 Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif éparpillés de sports et loisirs
[Nc] 1 Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

RENSEIGNEMENTS DIVERS
[] Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de Préemption Urbain (D.P.U.) en application de l'article R.221.1 du CU
[] Mâts d'intérêt patrimonial ou architectural pour lesquels s'appliquent les dispositions relatives au permis de construire en application de l'article R.421.26 du CU
[] Bois et forêts soumis au régime forestier
[] Secteurs situés au voisinage des infrastructures transports terrestres, dans lesquelles des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées
[] Zone soumise à un risque d'exposition au plomb
[] Périmètre de Projet urbain Partenarial
[] Au titre de l'article L.424.1 du CU
[] Périmètre de suris à statuer

ZONES AGRICOLES
[A] 1 Zone agricole
[Ab] 1 Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

